

16D005

DÉTERGENT DÉSINFECTANT VIRUCIDE multisurface

Indications

Produit prêt à l'emploi pour le nettoyage et la désinfection simultanés de tous types de surfaces, mobilier et objets. Il détruit de nombreux germes et prévient le risque de contamination. Il dissout rapidement les corps gras et permet une désinfection en profondeur des surfaces en éliminant plus de 99% des bactéries, champignons et virus testés*. Agréé contact alimentaire, son utilisation est recommandée dans les cuisines collectives, industries alimentaires et laboratoires, pour l'hygiène des murs, portes, chambres froides, chariots, réfrigérateurs, comptoirs, matériels... Homologations alimentaires (TP4).

Dosage - Mode d'emploi

- Pulvériser sur la surface à nettoyer.
- Laisser agir selon la désinfection souhaitée en se référant au tableau ci-après.
- Frotter à l'aide d'une éponge humide puis rincer à l'eau claire.
- Faire briller avec un chiffon sec.

Le rinçage des surfaces à l'eau claire est nécessaire avant de remettre les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.

Composition indicative

Agents de surface non ioniques : <5%. Agents de surface cationiques, EDTA et Sels .

Substances actives biocides : Alkyl (C12-16) diméthylbenzyl ammonium chloride (N°CAS 68424-85-1) 0.35% m/m; Chlorure de didécyl diméthylammonium (N°CAS 7173-51-5) 0.1% m/m. Utilisation TP4 et TP2.

Caractéristiques physico-chimiques

Liquide incolore à légèrement jaune.
pH : 10,5 ± 1.
Densité à 20°C : 1,01 ± 0,05.

Précautions d'emploi

Réservé à un usage professionnel.
Ne pas laisser à la portée des enfants.
Utiliser les biocides avec précaution.
Avant utilisation, consulter les informations sur l'étiquette et sur la fiche de données de sécurité disponible sur www.Thouy.net.

Législation

Composition selon le règlement détergent 648/2004 et ses adaptations.

Conforme à la législation relative au nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation (Arrêté du 08/09/1999 et ses modifications).

Biodégradabilité des agents de surface selon le règlement (CE) n° 648/2004 et ses modifications.

Formule déposée au centre antipoison N° ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59.

Normes **Conditions de saleté

Activités*	Normes**	Souches	Temps de contact
Bactéricide	EN 13697	Pseudomonas Aeruginosa-Escherichia Coli Staphylococcus Auréus-Enterococcus Hlrea	5 min
	EN 1276	Pseudomonas Aeruginosa-Escherichia Coli Staphylococcus Auréus-Enterococcus Hlrea	1 min
	EN 1276	Listeria monocytogenes-Salmonelle enterica	5 min
Levuricide	EN 1650	Candida Albicans	15 min
	EN 13697	Candida Albicans	15 min
Fongicide	EN 13697	Aspergillus Brasiliensis-Candida Albicans	15 min
Virucide	EN 14476	Virus de la Vaccine souche-H1N1-Rotavirus	15 min

Applications



Logistique & Code-barres

	Unité	Unités par carton	Cartons par palette
16D005	Bidon 5L	4	32
Code-barres : 3701114805433			

Date de révision : **09/2022**

THOUY



BP 70539 - 81107 Castres cedex - France

+33 (0)5 63 62 70 33

www.thouy.net

Nota : Les informations mentionnées sur cette fiche technique sont données à titre indicatif et ne sauraient engager notre responsabilité.